

Assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac



Assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac

L'Office de Tourisme a tenu une assemblée générale extraordinaire de dissolution le jeudi 14 avril 2022.

L'assemblée n'a pu valablement délibérer compte tenu du quorum non atteint.

Conformément aux statuts, une nouvelle assemblée générale de dissolution se tiendra

jeudi 12 mai à 18h30

Salle des Conférences - Mairie de Vic-Fezensac

Ordre du jour :

- Résolution de la mise en dissolution de l'association à compter du 30/06/2022 ou au plus tard à la date de transfert des contrats de travail des salariés à l'EPIC Office de tourisme Armagnac d'Artagnan
- Résolution de nomination d'un liquidateur
- Résolution de dévolution du patrimoine au nouvel EPIC Office de tourisme Armagnac d'Artagnan
- Résolution portant sur la correspondance

Merci de bien vouloir confirmer votre présence soit en téléphonant au 05 62 06 34 90 ou en écrivant à l'adresse suivante : gestion@otaf32.com